IFPA | Reconversion Professionnelle

TP ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SECURISEES

Inscrit au RNCP (RNCP37680). Niveau 6 (Bac +3/4)

Poitiers (86)

EN PRESENTIEL

Formation éligible au CPF

Titre Professionnel délivré par le Ministère du Travail

IFPA POITIERS

Document mis à jour le 23 décembre

IFPA | Reconversion Professionnelle

TP ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SECURISEES

TP-01355
Code NFS 326 – Informatique, Traitement de l'information, réseaux de transmission (niv 100)
Code(s) ROME : M1801, M1810, M1802
Formacode (s) 31015 , 31006, 24273, 31008, 31034
Eligible CPF
RNCP37650
Certification enregistrée le 26/04/2023 et délivrée par le Ministère du Travail

Conditions d'accès à la formation

Publics

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis

Age recommandé
23 ans minimum

Conditions d'admission

Entretien individuel de sélection et test de positionnement avec un chargé de formation

Modalités de l'entretien de sélection

30 à 45 min d'entretien de motivation sur le projet professionnel

30 min de tests techniques ou psychotechniques sous forme de QCM

Candidature soumise à l'avis du chargé de formation

Délais d'accès à la formation

1 à 6 mois selon financement et situation professionnelle

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

IFPA | Reconversion Professionnelle

Lieu de formation

IFPA POITIERS

Zone de la république 2

11 rue Victor Grignard – 86000 Poitiers

Tel : 05.79.96.01.87

Mail : poitiers@ifpa86.fr

Notre site internet : www.ifpa86.fr

Tarifs de la formation

TARIF TTC* : **10 080 euros** (16 euros/heure)

Tarif* préférentiel pour les demandeurs d'emploi : **6000 euros** (9.52 euros/heure)

**non assujetti à la TVA*

INDICATEURS (pas d'indicateur nouvelle session)

Taux de satisfaction

Taux de réussite au Titre

(sur 100 % présentés à l'examen)

Taux de retour à l'emploi à moins de 6 mois

IFPA | Reconversion Professionnelle

Objectifs opérationnels de la formation

Formation **certifiante** avec passage du Titre Professionnel de « Administrateur d'Infrastructures Sécurisées » (AIS). **Titre de niveau 6** (Bac+3/4), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

Compétences acquises en formation

CCP 1
Administrer et sécuriser les infrastructures

CCP 2
Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

CCP 3
Participer à la gestion de la cybersécurité

Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : **1115 heures** (33 semaines)

- **805 heures** en présentiel en centre de formation (23 semaines)
- **350 heures** de stage en entreprise (10 semaines)

Les examens sont prévus sur une durée de 2h30.

La formation est organisée en continu et **en présentiel**.

Taille du groupe maximale prévue : 12 apprenants.

Les horaires journaliers : Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

IFPA | Reconversion Professionnelle

Durée de l'action de formation

TP ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SECURISEES

CCP 1
Administrer et sécuriser les infrastructures

250 h

- Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures
- Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux
- Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes
- Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

CCP 2
Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

250 h

- Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure
- Mettre en production des évolutions de l'infrastructure
- Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures

CCP 3
Participer à la gestion de la cybersécurité

305 h

- Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité
- Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

10 semaines de stage en entreprise OBLIGATOIRE

Passage du Titre Professionnel
2 h 30

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

IFPA | Reconversion Professionnelle

Programme détaillé de la formation

CCP 1
Administrer et sécuriser les infrastructures

Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures

- ITIL

Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux

- Réseaux consolidation
- Réseaux avancés
- Architecture réseaux

Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes

- Linux Avancé
- Windows
- Services de domaine
- Containerisation
- WDS/MDT

Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

- HYPER V
- VMWARE

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

IFPA | Reconversion Professionnelle

CCP 2
Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure

- CLOUD
- RDS

Mettre en production des évolutions de l'insfractructure

- Scripts

Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures

- Supervision

Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail

- WDS /MDT
- RDS/VDI

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

IFPA | Reconversion Professionnelle

CCP 3
Participer à la gestion de la cybersécurité

Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure

- PEN TEST

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité

- Mise en oeuvre sécurité
- Haute disponibilité

Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

- Mise en œuvre sécurité

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

IFPA | Reconversion Professionnelle

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Méthode Expositive : 40%,
Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

Séances en présentiel en salle de formation
Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

Paperboard
Tableau blanc
Rétroprojecteur
1 Ordinateur par apprenant Connexion internet
Supports de cours numériques

Formateurs intervenants et qualité des formateurs

David ROUX, formateur référent, administrateur systèmes et réseaux, il intervient sur la totalité du cursus.

Michel BLACHE, Il intervient sur la partie « LINUX », « ITIL », « BUREAUTIQUE », « BASES DE DONNEES ».

Désiré FOTSO, il intervient sur la partie « TELEPHONIE », « SUPERVISION » et « SECURITE »

Fabrice DUBREUIL il intervient sur la partie « BUREAUTIQUE » et sur « CV et Lettre de motivation »

Adeline LECAMP, formatrice référente CIP, elle intervient pour l'aide à la recherche de stage.

IFPA | Reconversion Professionnelle

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Evaluation en cours de formation n°1
Sur l'activité 1 du REAC « Administrer et sécuriser les infrastructures»

En milieu de formation

Evaluation en cours de formation n°2
Sur l'activité 2 du REAC « Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution »
En milieu de formation

Evaluation en cours de formation n°3
Sur l'activité 1 du REAC « Participer à la gestion de la cybersécurité» + Titre Blanc

En milieu de formation

Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative *(Référentiels utilisés : RC & REAC AIS)*

Cette évaluation intervient en fin de formation par le **passage du Titre Professionnel d'Administrateur d'Infrastructures Sécurisées.**
L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel AIS.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées grâce à :

Ecrit
Mise en situation professionnelle
Questionnaire professionnel
Dossier Professionnel

+

Oral
Mise en situation professionnelle
Entretien technique
Entretien final

2h30

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le chargé de formation.
Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux apprenants pour évaluer leur satisfaction à chaque fin de formation, sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.
6 mois après la fin de formation, **un formulaire de retour de l'emploi** est envoyé par mail aux anciens stagiaires.

Suite de parcours

Suite à l'obtention du titre professionnel Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux niveau 5 (BAC +2), vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 7 (Bac+5)

Accueil des personnes en situation de handicap

La prise en compte du handicap
Référente handicap : Marie Jo BERLAND – Chargée de formation

Structure adaptée
- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

Notre démarche d'inclusion
Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.
L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.
Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.
Notre parking dispose d'un emplacement réservé.

IFPA | Reconversion Professionnelle

Présentation du Titre Professionnel AIS

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

L'administrateur d'infrastructures sécurisées (AIS) met en œuvre, administre et sécurise les infrastructures informatiques locales et dans le cloud. Il conçoit et met en production des solutions répondant à des besoins d'évolution. Il **implémente et optimise les dispositifs de supervision**.
Il participe à la **gestion de la cybersécurité** en analysant les menaces et en mettant en place des mesures de sécurité et de réaction en cas d'incident.

L'administrateur d'infrastructures sécurisées met en œuvre, administre et sécurise les éléments actifs des réseaux, les serveurs, les services d'infrastructure et les plateformes de virtualisation situées dans les locaux de son entreprise ou dans des datacenters ainsi que les ressources et services de cloud public. Il effectue le **suivi des tâches de maintenance** et fournit un **support de niveau 2 et 3** pour résoudre les incidents et les problèmes.

Il conçoit des solutions techniques pour répondre aux besoins d'évolution des infrastructures. Il **définit les critères d'évaluation** et met **en place un environnement de test** pour valider une solution, puis présente le dispositif choisi aux décideurs. Il planifie et implémente l'intégration de la solution dans l'environnement de production, en vérifiant que les plans de reprise et de continuité informatique (PRI, PCI) associés sont testés et validés. Il met en œuvre les **outils de supervision**, choisit les indicateurs et évènements associés et définit les tableaux de suivi des niveaux de performance et de disponibilité des infrastructures.

L'administrateur d'infrastructures sécurisées protège les infrastructures de l'entreprise contre les menaces informatiques. Il analyse les risques, identifie les vulnérabilités et effectue des audits de sécurité en interne. Il participe au choix et à la mise en place de solutions de sécurisation. Il sensibilise les utilisateurs et contribue à la formation des équipes d'exploitation en matière de cybersécurité. Il met en place et utilise des dispositifs de détection d'événements de sécurité et applique les mesures de réaction appropriées en cas d'incident. Il reste vigilant sur les nouvelles menaces et vulnérabilités et adapte les règles de détection et de gestion des incidents en conséquence.

Dans l'ensemble de ses activités il communique par écrit et à l'oral et adapte son expression à son interlocuteur

De nombreuses sources d'informations techniques, forums et services support étant en anglais l'emploi **requiert le niveau B1** pour la compréhension et l'expression écrite du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

L'autonomie et les responsabilités de l'administrateur d'infrastructures sécurisées peuvent varier selon l'organisation et l'environnement dans lesquels il travaille. Cependant, en général, il est responsable du maintien en condition opérationnelle (MCO) et du maintien en condition de sécurité (MCS) d'infrastructures systèmes ou réseau. Il prend des décisions dans les limites de sa délégation et de son périmètre de responsabilité. Il travaille en respectant les normes et les politiques de sécurité de l'entreprise. Le plus souvent, l'administrateur d'infrastructure sécurisée fait partie d'une équipe et il **peut piloter les interventions des techniciens informatiques**.
L'administrateur d'infrastructures sécurisées peut avoir comme interlocuteurs : le directeur et le responsable du système d'information (DSI, RSI), le responsable de la sécurité du système d'information (RSSI), les chefs de projets, les experts et acteurs de la cybersécurité, les techniciens, les utilisateurs, les clients, les prestataires et fournisseurs de services, de matériels et de logiciels.

Il travaille dans des entreprises de taille intermédiaire, des grandes entreprises, des collectivités et administrations ou des entreprises de services numériques. Les conditions d'exercice du métier, son champ d'intervention et son niveau de responsabilité varient en fonction de l'organisation de l'entreprise.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprise de services numériques (ESN)
- Toutes les organisation ou entreprises utilisatrices de taille intermédiaire et plus du secteur privé ou public.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Administrateur systèmes et réseaux (et sécurité)
- Administrateur systèmes (et sécurité)
- Administrateur réseaux (et sécurité)
- Administrateur infrastructures
- Administrateur d'infrastructures et cloud
- Administrateur cybersécurité

IFPA | Reconversion Professionnelle

INDICATEURS RNCP

Taux d'insertion global à 6 mois

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois

IFPA POITIERS
11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS
☎ 05.79.96.01.87 - poitiers@ifpa86.fr
S.A.S. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A